



RAPPORT D'ACTIVITE 2017-2021

L'ensemble des documents est rendu public sur www.hcfea.fr

Le HCFEA est présent sur [LinkedIn](#)

I. LES ACTIVITES ET RAPPORTS DU CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU HCFEA DE 2017 A 2021

L'activité du Conseil de l'enfance est dense. Au cours de leur mandat, les membres ont instruit et adopté par consensus **14 rapports publics** (dont trois dans le cadre de saisines ministérielles et deux rapports transversaux avec le Conseil de la famille et avec le Conseil de l'âge) et ont rendus **12 avis**, dont un sur un projet de texte de cadrage national pour l'accueil du jeune enfant, un autre, en commun avec le Haut conseil de la santé publique (HCSP), relatif aux données de recherche et études sur la santé et le développement global de l'enfant et récemment avec le Conseil de la famille du HCFEA sur le rapport des 1000 premiers jours de l'enfant et sur le projet d'ordonnance relative aux services aux familles (et portant sur les modes d'accueil du jeune enfant) et un sur le projet de loi sur l'enfance (et portant sur la protection de l'enfance).

Le Conseil a également organisé une **journée nationale sur les politiques de l'enfance** en juin 2019 sur le thème « **Pourquoi une politique de l'enfance et de l'adolescence : des temps, des lieux et des droits pour grandir** », ainsi qu'un séminaire partenarial avec la Cnaf et France stratégie intitulé « **Premiers pas. Développement du jeune enfant et politique publique** » qui a réuni sur 8 séances plus de 1000 participants et 50 intervenants.

46 séances ont été tenues depuis 2017, dont seize à distance, en raison de la situation sanitaire Covid-19 et le Collège des enfants aura participé à plus de la moitié des séances, et aux cinq plénières annuelles des trois formations du Haut Conseil.

Le collège des enfants du HCFEA :

Afin que leur participation aux travaux soit effective, les enfants se réunissent au HCFEA et préparent entre eux, avec des supports adaptés, leurs prises de parole et leurs contributions aux délibérations du Conseil au cours duquel ils s'expriment au même titre que les autres membres. Trois associations d'éducation populaire assurent les liens entre les enfants et adolescents, leurs familles, l'école et le HCFEA.

Les travaux rendus publics sont les suivants :

Les travaux, rapports, notes et avis réalisés par le Conseil de l'enfance sont les suivants :

1. **Ouvrage rétrospectif sur le Collège des enfants et des adolescents du HCFEA, 2017-2021**, offert le 19 novembre 2021 aux enfants, mise en ligne en janvier 2022. Le principe et la méthodologie de participation des enfants aux travaux sont répliqués actuellement pour la création d'autres Collèges d'enfants dans des organismes facultatifs.
2. **Avis commun aux trois Conseils sur le projet d'ordonnance relative à l'extension, à l'amélioration et à l'adaptation de prestations de Sécurité sociale à Mayotte**, adopté le 16 novembre 2021.
3. **Rapport « Santé et scolarisation des enfants avant 6 ans à Mayotte, en Guyane et à la Réunion »**, adopté le 28 septembre 2021.
4. **Note d'orientation sur la petite enfance issue du séminaire partenarial « Premier pas : Développement du jeune enfant et politique publique »**, adoptée le 23 octobre 2021.
5. **Avis sur le projet de loi relatif à la protection de l'enfance**, adopté le 31 mai 2021 – saisine ministérielle.

6. **Rapport « La traversée adolescente des années collège »**, adopté le 28 mai 2021.
7. **Avis commun du Conseil de la famille et du Conseil de l'enfance et de l'adolescence sur le projet d'ordonnance relative aux services aux familles** (et portant sur les modes d'accueil du jeune enfant), adopté le 5 février 2021 – saisine ministérielle.
8. **Séminaire partenarial « Premiers pas, développement du jeune enfant et politique publique**", organisé aux côtés de la Cnaf et de France Stratégie en huit séances publiques, entre décembre 2020 et juin 2021.
9. **Note d'étape sur « la perception des orientations du Conseil Enfance du HCFEA relative aux droits de l'enfant »**, adoptée le 18 juin 2020.
10. **Avis commun du Conseil de la famille et du Conseil de l'enfance et de l'adolescence sur le rapport de la commission des 1000 premiers jours**, adopté le 15 octobre 2020.
11. **Covid-19 : La parole des enfants adressée au Président de la République** : courrier et témoignages du Collège des enfants du HCFEA, remis le 26 mai 2020.
12. **Enfants, écrans et numérique** : le Conseil a opté pour une approche qui articule protection et bénéfices portant sur les évolutions réglementaires en projet à partir des impacts observés sur les enfants et adolescents et d'une revue de littérature des recherches actuellement disponibles. Adopté le 6 mars 2020.
13. **Rapport « La participation et l'écoute de la parole des enfants dans la transition écologique »**, tome 1 « Contribution aux travaux du Trentenaire de la convention internationale des droits de l'enfant (Cide) », et tome 2 « Travaux du HCFEA et droits de l'enfant 2019 », adopté le 13 décembre 2019.
14. **Rapport « Des données et des études publiques mieux centrées sur les enfants 2018-2019 »**, adopté le 27 juin 2019.
15. **« Pourquoi une politique de l'enfance ? Des temps, des lieux et des droits pour grandir »**, Journée publique nationale tenue à France stratégie le 11 juin 2019.
16. **Rapport « Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil collectif et individuel du jeune enfant »**, adopté le 22 mars 2019 – saisine ministérielle.
17. **Avis sur le pilotage de la qualité affective, éducative et sociale des modes d'accueil de la petite enfance**, adopté le 22 mars 2019 – Saisine ministérielle.
18. **Rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence « Travaux du Conseil enfance et adolescence et droits de l'enfant 2018 »**, adopté le 23 novembre 2018.
19. **Travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence et droits de l'enfant 2018**, l'expression et la participation des enfants à l'élaboration des politiques publiques, adopté le 20 septembre 2018.
20. **Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap, de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille**, adopté le 5 juillet 2018 – saisine ministérielle.

21. **L'accueil des enfants de moins de 3 ans**, adopté le 10 avril 2018 (rapport commun du Conseil de la famille et du Conseil de l'enfance et de l'adolescence) – saisine ministérielle.
22. **Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité**, adopté le 20 février 2018.
23. **Mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant année 2017**, adopté le 20 février 2018.
24. **Disposer de temps et de droits pour s'occuper de ses enfants, de sa famille et de ses proches en perte d'autonomie**, adopté le 12 décembre 2017 (rapport transversal aux trois Conseils).
25. **Avis relatif au texte cadre national de l'accueil du jeune enfant** – sur saisine ministérielle, adopté le 2 février 2017.

En parallèle, La « **commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance** », impliquant des membres des deux organisations HCFEA et du CNCPH, a réalisé une note d'orientation pour une action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie.

Travaux en cours

Droits de l'enfant

En 2022, dans le cadre de l'examen périodique de la France par le Comité des droits de l'enfant de l'Onu à Genève, le gouvernement doit produire un rapport en février, en réponse aux questions adressées par le Comité en 2020 et 2021.

Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence élabore une note contributive qui sera associée au dossier de la France. Cette note analyse la réception des orientations et propositions du Conseil visant à améliorer les conditions de développement, de santé globale, d'éducation, de protection et d'expression des enfants depuis 2016.

Les contributions financières des collectivités territoriales en direction des enfants

Ce rapport sur saisine de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, vise à mettre en lumière les modalités de mise en jeu des financements et cofinancements des collectivités territoriales en faveur des enfants. Le périmètre de l'étude portera en particulier sur les temps et lieux tiers des enfants et adolescents, ainsi que sur la socialisation préscolaire du jeune enfant. Le Conseil conduira ce dossier à partir de « cas types » avec l'appui de collectivités territoriales volontaires et d'un groupe de travail partenarial réunissant administrations, collectivités locales, associations et parties prenantes sur le terrain.

II. IMPULSION DE POLITIQUES DE L'ENFANCE, ANIMATION DU DEBAT PUBLIC, EXPERTISE ET PROSPECTIVE

Les publications du Conseil de l'enfance et de l'adolescence (tout comme celles des deux autres Conseils du HCFEA) constituent des documents de référence mis à la disposition des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des acteurs de la société civile. Ils sont des outils d'aide à la décision et au changement. Attentif aux évolutions législatives et réglementaires, à l'état des connaissances, aux projets menés et travaux publiés par les autres acteurs, le Conseil formule des recommandations de politiques publiques d'intérêt général, et susceptibles de contribuer à l'établissement d'une politique générale de l'enfance et de l'adolescence.

Des travaux qui nourrissent des politiques mises en œuvre actuellement :

- Les rapports annuels sur les droits de l'enfant sont portés auprès des administrations et des acteurs qui soutiennent et accompagnent **la participation des enfants aux politiques publiques, leur engagement citoyen** et une meilleure connaissance et mise en œuvre de leurs droits. Ils portent leurs fruits. La méthode de travail du *collège des enfants du HCFEA* fait aujourd'hui école et plusieurs organisations envisagent d'instituer la participation pérenne d'un « groupe d'enfants usagers » ;
- L'assemblée nationale, a adopté le 28/1/2020 **la résolution n° 2373 relative à la prise en compte des droits de l'enfant dans les travaux parlementaires**. Donnant suite à la proposition présentée le 11 juin 2019 (journée publique du Conseil Enfance HCFEA), par Sylviane Giampino, présidente et Michèle Peyron, députée et membre. Proposition visant à inscrire dans le travail législatif, le respect des droits de l'enfant, la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, et la participation des enfants et des jeunes. (Les entretiens menés, sont publiés, p. 14, 26, 28 du rapport : Trentenaire de la CIDE : « La parole et la participation des enfants à la transition écologique » adopté le 13-12-2019 ;
- Le rapport de 2019 sur le référentiel de « Pilotage de l'amélioration de la qualité éducative, affective et sociale des modes d'accueil » incluant une saisine ministérielle de **la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, sont repris dans le référentiel des 600 000 formations des professionnels de la petite enfance (2021-2023)** ;
- Le *texte cadre national de l'accueil du jeune enfant*, est institué comme référentiel dans la réforme dite « NORMA », ordonnance portant sur des services aux familles ;
- Le rapport sur les temps et lieux tiers des enfants et des adolescents, a nourri la préparation du **Plan Mercredi**, et la COG 2018-2022 sur **la Prestation de service Jeunes** permettant de « passer d'une offre d'activités occupationnelle à l'accompagnement de projets citoyens, culturels, sociaux, sportifs, proposés et pensés par les jeunes dans des cadres plus souples (ex. horaires élargis, pas d'inscription préalable) et selon des modalités facilitant l'expression des jeunes » ;
- Les travaux sur les données centrées sur les enfants ont contribué à **orienter la statistique publique**¹ ;

¹ Voir Cnis, Avis du 6 juin 2019 et avis n° 3 de moyen terme 2019-2023.

- Nos préconisations sur les temps et lieux tiers des enfants, ont contribué à l'intégration d'un **nouveau module à l'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège adossé au panel Depp des élèves entrant au primaire en 2011** ;
- Le protocole entre le CNRS et l'éducation nationale sur les sciences ;
- La reprise de conclusions TLT dans les « *cités éducatives* » par l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;
- **La Convention d'objectifs et de gestion (COG) pour 2018-2022 entre l'État et la branche Famille de la Sécurité sociale**, notamment le rapport « *L'accueil des enfants de moins de 3 ans* » conjointement mené par le Conseil de la famille et le Conseil de l'enfance. De même, le rapport « *L'accueil et la scolarisation précoce des enfants en situation de handicap avant 6 ans et le soutien de leur famille* » qui, en plus de la COG, alimente les objectifs de la feuille de route sur le handicap, adoptée en Conseil des ministres le 7 juin 2017 et ceux du Comité interministériel du handicap du 20 septembre 2018.

III. SEMINAIRES DE SPECIALISTES HORS SEANCES DU CONSEIL ET CONSULTATIONS DES PARTIESPRENANTES

Séminaire partenarial « Premiers Pas. Développement du jeune enfant et politique publique » de décembre 2020 à juin 2021

Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence a coorganisé avec la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et France Stratégie (FS) un séminaire interinstitutionnel avec pour thématique une politique publique de la petite enfance.

Ce séminaire collectif et public de réflexion scientifique, ambitionne de croiser les savoirs issus de la recherche, des institutions impliquées dans ces politiques et des remontées des pratiques de terrain sur le thème d'une politique publique centrée sur le développement, l'épanouissement et les acquisitions du jeune enfant.

Au fil de huit séances réparties entre décembre 2020 et juin 2021, plus de 1000 personnes se sont réunies autour d'une cinquantaine d'intervenants. L'intégralité des séances est disponible en *replay*. Le séminaire a donné lieu à la publication en octobre 2021 d'une [note de synthèse des travaux et des orientations](#) avec l'appui d'un conseil scientifique.

Pour en savoir plus :

<https://www.strategie.gouv.fr/projets/cycle-de-seminaire-premiers>

Séminaire et avis commun HCFEA / HCSP, 8 novembre 2019

Un avis commun Haut Conseil de la santé publique (HCSP) / HCFEA a été rendu public le 8 novembre 2019 lors d'un séminaire commun organisé par les deux hauts conseils.

Dans le cadre de la stratégie nationale de santé, le HCSP a été chargé de conduire une réflexion sur une « politique globale et concertée de l'enfant » qui a débuté par l'analyse des « connaissances » disponibles sur l'enfance. Cette réflexion s'est concrétisée par la publication d'un rapport en novembre 2019. En 2019, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence a inscrit à son programme la question de la place des enfants dans les études statistiques publiques. Chaque

Conseil a donc formulé des propositions en vue d'améliorer les orientations des politiques de l'enfant. Des convergences fortes se sont dégagées des travaux du HCFEA et du HCSP. Dans une volonté de mise en synergie de leurs conclusions, les deux conseils ont présenté lors d'un séminaire commun les deux rapports, en novembre 2019, et publié un avis commun autour de trois thèmes :

- améliorer le système de données sur l'enfant, aujourd'hui nombreuses mais dispersées, incomplètes et manquant d'exploitation, de synthèse et de visibilité ;
- renforcer l'effort de recherche sur les conditions de développement de l'enfant dans son milieu de vie (psychologique, affectif, social, cognitif et déterminants sociaux) ;
- prendre la mesure de l'impact significatif de l'environnement sur la santé et le développement des enfants, dont l'exposition et les conséquences de nouveaux risques particulièrement marqués chez les jeunes enfants et ceci dès la période intra-utérine.

Séminaire HCFEA – organismes d'études et de statistiques publiques 2018

Dans le cadre du rapport « Des données mieux centrées sur les enfants » initié en 2018 dont les conclusions ont été livrées en mars 2019, l'état des lieux a été réalisé avec les services d'études, statistiques et recherches publiques eux-mêmes, et certains services utilisateurs de ces données. Ce travail s'est déroulé lors de deux « séminaires d'experts » organisés par le Conseil de l'enfance et de l'adolescence en juin et octobre 2018 auxquels ont participé une soixantaine de spécialistes, représentant les services suivants : Insee, Cnis, Drees, Cnaf, Ined, Xerfi, Depp, ministère de la Culture, France Stratégie, Cnesco, Céreq, ONPE, OCDE, Inserm, DGCS, CNRS, CNPE, service statistique du ministère de la Justice, service statistique du ministère de l'Intérieur, DPJJ, Défenseur des Droits. Le rapport issu « Des données et études publiques mieux centrées sur les enfants » a d'ores et déjà permis des avancées :

- le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a rendu un avis du 6 juin 2019 de la Commission démographie et questions sociales « Mieux connaître les conditions de vie des enfants », où elle estime nécessaire de consolider et compléter le socle des données sur l'enfant (avis n° 3 de moyen terme 2019-2023) ;
- un nouveau module piloté par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), adossé au panel des élèves de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (Depp), sur les activités des enfants en dehors du collège est lancé en 2019.

Consultations entre les conseils, des parties prenantes et des groupes de travail thématiques

Outre le recours spécifique et temporaire à chaque thème de travail à un conseiller scientifique, en complément du – et en lien avec – le travail des membres du Conseil, entre 30 et 60 personnes peuvent être consultées pour chaque rapport. Les modalités sont : soit des groupes de travail, soit des auditions thématiques, soit des rencontres spécifiques avec les parties prenantes (acteurs de projets, organisations professionnelles, syndicats, collectivités territoriales, administrations, organismes de recherche...).



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bienveillance, dans une approche intergénérationnelle.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :
www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr)
Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

